

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac**

Le 17 mars 2021

Séance extraordinaire du conseil municipal, tenue par vidéoconférence, mesure d'urgence (COVID-19) sous recommandation du MAMH, ce dix-septième jour du mois de mars de l'an deux mille vingt et un, dès 19 h 30 et à laquelle sont présent(e) s : Mesdames les conseillères Ginette Bradley, Elizabeth Tomaras, Martine André et Louise Chénier ainsi que Messieurs les conseillers André Bélanger et Marc Lafontaine tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Philip Lapalme. Sont également présentes, Madame Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim et Madame Julie Paradis, directrice générale adjointe et responsable du greffe par intérim qui agit en tant que secrétaire de cette séance.

Sont absent(e)s: Aucun.

ORDRE DU JOUR

Résolution numéro 2021-03-069 – ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

La secrétaire dépose l'ordre du jour avec les corrections suivantes : Aucune.

Il est proposé par : Marc Lafontaine appuyé par : Elizabeth Tomaras

ET RÉSOLU que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 17 mars 2021 soit accepté tel que déposé.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**Résolution numéro 2021-03-070 – ADOPTION – POLITIQUE DE TRAVAIL
DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE
VAUDREUIL-SUR-LE-LAC**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac souhaite faciliter la gestion de ses employés en regroupant l'ensemble de leurs conditions de travail au sein d'une seule et même politique;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit, pour ce faire, remplacer les contrats de travaux individuels de ses employés par une politique de travail;

CONSIDÉRANT QUE toutes les annexes de ladite Politique seront mises à jour lors d'embauches subséquentes;

Il est proposé par : Martine André appuyé par : Marc Lafontaine

ET RÉSOLU d'adopter la *Politique de travail des employés municipaux de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac* et d'ajuster ultérieurement toutes les annexes au gré des embauches ultérieures;

D'ASSUJETIR tous les employés présentement en poste à la nouvelle Politique de travail des employés municipaux de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac.

D'AUTORISER le maire, Philip Lapalme et la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Anne-Marie Duval, à signer la *Politique de travail des employés municipaux de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac* donnant plein effet à la présente.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac**

Le 17 mars 2021

**Résolution numéro 2021-03-071 – EMBAUCHE – COORDONNATRICE
DES COMMUNICATIONS, DES LOISIRS ET DE LA CULTURE**

CONSIDÉRANT la vacance du poste de coordonnateur des communications, des loisirs et de la culture à la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac;

CONSIDÉRANT l’affichage de poste qui a eu lieu du 4 au 26 février 2021 afin de combler le poste de coordonnateur des communications, des loisirs et de la culture;

CONSIDÉRANT la forte demande pour ce poste;

CONSIDÉRANT la candidature de Madame Marie-Ève Labelle avec son expérience et ses compétences;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de sélection mis en place par le conseil municipal;

Il est proposé par : Elizabeth Tomaras appuyé par : Martine André

ET RÉSOLU d’attribuer le poste de coordonnatrice des communications, des loisirs et de la culture au sein de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac à Madame Marie-Ève Labelle, et ce, à compter du 22 mars 2021;

DE FIXER le salaire de cette employée conformément à la grille de l’Annexe « B » et de mettre à jour en conséquence les annexes A et B de la *Politique de travail des employés de Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac*.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s’abstient de voter

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

**Résolution numéro 2021-03-072 – AUTORISATION – ÉMISSIONS PERMIS
ET CERTIFICATS – DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-
TRÉSORIER**

CONSIDÉRANT la vacance au poste de Coordonnateur aux travaux publics et à l’urbanisme;

CONSIDÉRANT QU’il y a lieu de nommer une seconde personne pour voir à autoriser à émettre des permis et certificats en conformité avec la réglementation municipale applicable sur le territoire de Vaudreuil-sur-le-Lac;

Il est proposé par : Marc Lafontaine appuyé par : Elizabeth Tomaras

ET RÉSOLU d’autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité à délivrer, pour et au nom de la municipalité, un permis ou un certificat, conformément à la réglementation municipale en vigueur.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André

Contre : L. Chénier

Monsieur le Maire s’abstient de voter

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseiller André Bélanger désire obtenir un suivi relativement au départ de l’ancien directeur général.

***Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac***

Le 17 mars 2021

Résolution numéro 2021-03-073 – LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par : Martine André appuyé par : Marc Lafontaine

ET RÉSOLU que cette séance soit levée dès 19 h 45.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Philip Lapalme
Maire

Anne-Marie Duval
Directrice générale et secrétaire-
trésorière par intérim